

Le nouveau bac et ses surprises

Ce n'est pas une surprise mais c'est officiel : la réforme du lycée s'est faite aux dépens de la série technologique qui enregistre une baisse historique du nombre de candidats. Présentant le 2 juin le premier bac issu de la réforme du lycée, le directeur de l'enseignement scolaire, E Geffray, met l'accent sur les aménagements. On retiendra qu'au bac général les candidats ont intérêt à venir à l'épreuve de philosophie, quitte à remettre copie blanche.

Moins de candidats en séries technologiques



"Le bac 2021 est moins traditionnel. C'est la 1ère session issue de la réforme du lycée. Et c'est une session marquée par la crise sanitaire et des aménagements". Présenter le bac 2021 ne ressemble pas à l'exercice bien rodé de l'ancien bac. Même s'il faut remonter à 2018 pour avoir un bac normal. 2019 a été marqué par un mouvement social sans précédent. Et 2020 déjà par le Covid 19 et sa gestion par l'administration.

Première différence : le nombre de candidats est en chute. On compte 715 006 candidats de terminale et 535 639 à l'épreuve anticipée de français. En terminale 384 083 élèves sont en série générale, 189 246 en professionnel et 141 677 en série technologique.

C'est là qu'est le problème. Si l'on compte 4% de candidats en moins au bac général par rapport à 2020, c'est 9% en moins en série technologique. La réforme s'est faite aux dépens de cette série par le jeu du choix des spécialités. Parmi les filières technologiques, STI et STI2D souffrent le plus avec 18 et 16% de candidats en moins. ST2D compte 9% de candidats en moins.

Philosophie et grand oral : ne pas manquer les épreuves

On sait que le ministre a maintenu les épreuves de philosophie et le grand oral au bac général et technologique. Mais avec des aménagements. Pour la philosophie, le candidat aura le choix entre 4 sujets au lieu de 3. Il y aura un sujet de dissertation en plus. A l'issue de l'épreuve, la meilleure note sera retenue entre l'épreuve terminale et la note résultant des évaluations de l'année c'est à dire du contrôle continu. Pour le grand oral, lors de la 1ère partie de l'épreuve l'élève pourra disposer des notes qu'il aura rédigé pendant le temps de préparation. Pendant la 2de partie il pourra utiliser un support pour illustrer ses propos (un tableau par exemple). Le jury choisira un sujet parmi deux.

Pour E Geffray, l'aménagement en philosophie permet à l'élève "de donner le meilleur de soi-même". Mais que se passe-t-il si un candidat sèche l'épreuve parce qu'il a une bonne note au contrôle continu ? "Un candidat a intérêt à composer", estime E Geffray. En fait s'il est absent il aura zéro à l'épreuve sans possibilité de bénéficier du contrôle continu. Il faut donc venir, quitte à remettre copie blanche au terme du temps réglementaire minimum de présence (1 heure) pour pouvoir bénéficier du contrôle

continu. Le décret de 1993 qui organise le bac précise que "l'absence non justifiée à une épreuve que le candidat doit subir est sanctionnée par la note 0". Le texte aménageant l'épreuve devra donc éclaircir ce cas. D'autant que la FAQ ministérielle est moins claire : "tout candidat doit se présenter à l'épreuve obligatoire de philosophie, même si sa moyenne annuelle le satisfait. En cas d'absence justifiée pour cas de force majeure, la note de contrôle continu sera retenue". Les élèves malades pourront bénéficier du contrôle continu et, si la note n'est pas suffisante, repasser en septembre.

A notre qu'au bac professionnel, le décret de 1995 précise que " l'absence d'un candidat à une épreuve pour cause de force majeure dûment constatée est sanctionnée par la note zéro. Le diplôme ne peut être délivré si les acquis correspondant à l'épreuve pratique prenant en compte la formation en milieu professionnel n'ont pas été validés".

Les épreuves du bac pro maintenues

En ce qui concerne le bac pro, les calendriers des épreuves restent là aussi inchangés. Les épreuves terminales des enseignements généraux du bac pro sont maintenues. Mais seules les deux meilleures notes de ces épreuves seront maintenues annonce le ministère. La formule reste un peu mystérieuse. Probablement faut il comprendre que seules les deux meilleures notes des épreuves générales (et non des enseignements généraux) seront retenues. Les épreuves générales comprennent le français, histoire-géo, PSE, éco droit, éco gestion , arts appliqués, maths physique chimie.

Pour les contrôles en cours de formation du bac pro et du cap les candidats doivent passer au moins un CCF. "Lorsqu'un ou plusieurs CCF ont déjà été réalisés, les candidats sont dispensés des autres CCF". En fait cette mesure va jouer pour math sciences. Car le CCF en langues démarre et en enseignement professionnel il n'y en a qu'un seul.

En CAP le chef d'oeuvre est maintenu avec son oral sans aménagement.

Plus de choix au bac de français

Les épreuves de français sont elles aussi maintenues (EAF). Pour l'épreuve écrite tous les sujets seront dédoublés aussi bien en voie générale que technologique. Pour l'oral, un descriptif mentionnera les points du programme non traités. Les examinateurs choisiront parmi les 14 (en général) ou 7 (en technologique) textes deux textes. L'élève retiendra un des deux pour l'épreuve. Pour la 2de partie de l'épreuve l'élève pourra consulter et utiliser l'oeuvre étudiée en lecture cursive.

Le point copies

Le ministère n'ets pas revenu sur la correction numérique des copies. Il est certain que celle ci simplifie la vie à l'administration et aux enseignants qui n'ont plus à se déplacer pour chercher et remettre les copies. Mais l'Appep, et le Snes Fsu, demandent la possibilité de corriger les copies sur papier. L'Appep, association de professeurs de philosophie, explique que la correction numérique affecte l'évaluation en empêchant de comparer et classer les copies. Leur remarque concerne peu d'enseignants. Mais avec les professeurs de français, ils sont les seuls à corriger des épreuves aux bacs générale et technologique.

Un joli cadeau au lobby du hors contrat

Enfin la résistance de JM Blanquer face au hors contrat aura vraiment duré peu de temps. Le ministre annonce que les épreuves du tronc commun passeront au contrôle continu. Les élèves de ces établissements, ils sont prêts de 4000, n'auront à passer que

les épreuves de spécialité. Or le bac 2020, où tout était au contrôle continu, a montré que les établissements hors contrat ont largement surnoté leurs élèves. Le taux de reçus de ces établissements a augmenté de 20% ! JM Blanquer fait un beau cadeau au lobby du hors contrat composé d'écoles traditionalistes qu'il a souvent soutenues comme celles d'Espérance banlieue.

François Jarraud

[Le dossier ministériel](#)

[Blanquer maintient les épreuves](#)